



HOTEL RESTAURANT L'EOLIENNE
20 RUE DE LA CROIX DE PIERRE
76370 ROUXMESNIL BOUTEILLES
FRANCE

Tél/Phone: +33 (0)2.32.14.40.00 - Fax: +33 (0)
Email: eolienne.rouxmesnil-bouteilles76@orange.fr
SARL L'EOLIENNE au Capital de 5350€
Siret : 903 626 158 00013

Mr FRAYEZ BENJAMIN
les alix rocamadour.

FRANCE

Voucher:

Date : 01/04/2026 07:27:34 N° de Résa 6898

Séjour du 31/03/2026 au 01/04/2026 N° de Chambre 01 VENTE

Facture 6595

Date	Quantité	Désignation	P.U. HT	Tx TVA	P.U. TTC	Taux+Remise HT	Total HT	Total TTC
31/03/2026	1	CHAMBRE TWIN STANDARD	43.45 €	10.00%	47.79 €		43.45 €	47.79 €
31/03/2026	1	TAXE DE SEJOUR	0.70 €	0.00%	0.70 €		0.70 €	0.70 €

	Taux	HT	TVA	TTC	SV
1	10.00%	43.45 €	4.34 €	47.79 €	0%
4	0.00%	0.70 €	0.00 €	0.70 €	0%
		44.15 €	4.34 €	48.49 €	

Dont Service : 0.00 €

Impression N° 1

Signature : Otfz GHM Eole v8.6.0.0

Nb total de lignes : 2

Edité par Del
depuis ACCUEIL

Conditions Règlement : Paiement Comptant

Echéance le : 01/04/2026

Total TTC Brut : 48.49 €

Total NET TTC 48.49 €

Dont Montant TVA : 4.34 €

Soit Total Hors Taxes : 44.15 €

Total Prépaiement : 0.00 €

Arrhes : 48.49 €

Report de Solde 0.00 €

NET A PAYER : 0.00 €

Conformément à la loi n°2008-776 du 4 août 2008 et à l'article L441-6 du Code de Commerce, nous vous informons que le délai de règlement des sommes dues est fixé au jour même de l'exécution de la prestation demandée. En cas de non-respect de ce délai de règlement, des pénalités de retard seront exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la présente facture dont le taux d'intérêt sera égal à celui appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. Est puni d'une amende de 15.000 Euros le fait de ne pas respecter les délais de paiement mentionnés aux présentes conditions de règlement tel que prévu à l'article L441-6 du Code de Commerce. En cas de retard de paiement une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40€.

Après avoir saisi le service réclamation de l'Hôtel et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir gratuitement le médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.rdv.travel.

RCS Dieppe B 903 626 158

Siret : 903 626 158 00013

Code NAF/APE : 5510Z TVA Intra : FR86 903 626 158